



XXV CHAPITRE GÉNÉRAL
CONGREGATION DES
PRÊTRES DU SACRÉ COEUR DE JÉSUS
Dehoniens

Message final du XXVe Chapitre général

Nous, Dehoniens

1. Nous, Dehoniens, représentés par les soixante-dix-huit Pères capitulaires, sommes à Rome du 16 juin au 5 juillet 2024 pour célébrer le XXVe Chapitre général. Avec un esprit synodal et une ouverture à l'Esprit Saint, nous nous engageons à nous écouter les uns les autres et à partager les joies et les peines de nos Entités à travers le monde. Le *Sint Unum* fait de la diversité culturelle, linguistique et ethnique une expérience exigeante mais réellement enrichissante et fait battre nos cœurs au rythme du Cœur du Maître.

2. Ces derniers jours, toute la Congrégation et spécialement les Pères capitulaires ont prié et travaillé pour trouver les meilleurs moyens de vivre l'unité dans un monde en rapide transformation. Inspirés par Jn 17,21, nous croyons que le monde a besoin du témoignage que l'unité est possible. Comme l'a bien observé le Père Francisco José Ruiz Pérez, SJ, dans sa méditation du premier jour du Chapitre, la fragmentation qui nuit aux personnes, aux sociétés, aux nations et à l'Église doit être affrontée du point de vue du commandement de l'unité. Par notre inspiration charismatique, fondée sur l'amour réparateur du Christ, nous, Dehoniens, sommes un signe de cette unité dans un monde divisé, polarisé, violent et marqué par un individualisme et une indifférence grandissants, qui font tant de mal à l'humanité.

3. La devise du Chapitre de 1997, "Nous, Congrégation", résonne encore parmi nous. Le témoignage de l'Évangile exige que nous dépassions la mentalité du "je" et nous convertir à la mentalité du "nous" (*Sint Unum*), comme processus personnel, mais aussi, au niveau de l'organisation et du gouvernement de nos Entités. C'est pourquoi nous sommes appelés à revenir aux origines de notre Congrégation, à étudier nos documents, à approfondir notre connaissance sur le Père Dehon pour que, selon les mots du Pape François, le don de l'unité résonne en chacun de nous comme une expression vitale de notre charisme.

4. Ce processus n'exige que l'identité dehonienne continue à se transformer. Ainsi, la Congrégation se perçoit progressivement comme moins eurocentrique et plus universelle. Au début de notre fondation, le Père Dehon a envoyé plusieurs missionnaires européens dans d'autres parties du monde. La croissance de la présence dehonienne dans des nouvelles zones géographiques élargit d'avantage la conscience de la pluralité culturelle, en tant qu'élément qui enrichit l'identité charismatique.

5. La nature du Chapitre est de considérer la Congrégation dans son ensemble. Guidés par l'*Instrumentum Laboris* et par d'autres documents complémentaires, les membres du Chapitre examinent la réalité des dehoniens en analysant les six dimensions suivantes qui orientent notre apostolat.

Une identité dehonienne

6. Comme l'enseigne la foi catholique, la vérité de l'être humain est constituée de deux dimensions inséparables : être unique, individuel, non reproductible; et être ouvert à la communion avec Dieu et avec ses semblables. C'est pourquoi l'appel à l'unité n'est pas seulement un désir qui dépend de notre volonté personnelle, mais la voie fondamentale qui caractérise notre propre identité chrétienne et dehonienne. La formation de cette identité exige de chaque religieux, inséré dans une communauté de vie fraternelle, un engagement réel à dépasser toute forme d'autopromotion, de tendance à l'activisme et de relâchement dans la vie de prière. Cette identité se forme, toujours à la lumière de l'Évangile; à partir d'une connaissance approfondie de la vie du Père Dehon, de ce qu'il a fait et de la manière dont il a vécu sa vocation. Nous devons connaître sa spiritualité, son ministère pastoral, son ecclésiologie et son engagement dans les questions sociales.

7. Le travail du Centre d'Études Dehoniennes, qui a traduit de nombreux écrits dehoniens et les a rendus disponibles en plusieurs langues, est un outil précieux pour nous rapprocher d'avantage de la personne et de l'œuvre du Fondateur. Comme moyen concret de stimuler le développement de l'identité dehonienne, le Chapitre a décidé que le Gouvernement général crée une Commission internationale de spiritualité pour promouvoir et accompagner le développement du patrimoine charismatique du Père Dehon, et une commission dehonienne de Justice et Paix. La réalité fragmentée du monde demande que notre spiritualité soit traduite à des actions sociales concrètes.

8. En tant que consacrés au Cœur de Jésus, cette identité doit atteindre des niveaux élevés parce qu'elle caractérise notre mission d'être des instruments de l'action réparatrice de Jésus-Christ.

L'unité qui fait la communion

9. L'unité comprend aussi la communion. Nous sommes différents et nous réalisons la force de la communion lorsque nous exerçons notre apostolat dans l'interconnexion et l'interdépendance des dons que Dieu nous donne. Le partage des biens et de la vie permet que notre individualité et notre subjectivité puissent enrichir la pluralité qui se manifeste dans la Congrégation.

10. L'élaboration de projets de vie communautaire dans toutes les communautés des Entités, donnant un accent particulier sur la spiritualité et la vie fraternelle en communauté, est un bon outil pour favoriser la communion. Ces projets doivent inclure des orientations de lectures, des réflexions et des partages sur la Règle de Vie. En outre, chaque communauté religieuse dehonienne est invitée à promouvoir une culture de communion basée sur le dialogue fraternel. À cette fin, il est essentiel de clarifier, au niveau de la Congrégation, le sens et l'importance du supérieur local. La mission du supérieur local est, entre autres, de favoriser un environnement de communion. La promotion de la formation des supérieurs locaux constitue une nécessité urgente pour le gouvernement général et celui des Entités.

11. Notre présence sur les réseaux sociaux est un chemin de non-retour. Nous devons faire preuve de discernement et de sagesse dans ces environnements, dans la mesure où ils favorisent notre

communion et promeuvent notre apostolat. De cette manière, il est donc souhaitable que le Gouvernement Général élabore un guide qui oriente notre présence sur les *mass media*.

12. Le Pape François, lors de son audience avec les dehoniens, a souligné que pour développer la communion, il est nécessaire de valoriser la vie sacramentelle, la méditation orante de la Parole de Dieu et l'adoration eucharistique. Il affirme avec force : "N'abandonnez pas l'adoration. Sans la prière, rien ne sera réalisé".

Une économie pour l'apostolat

13. Le Christ s'est fait pauvre pour nous enrichir (Cf. 2 Cor 8, 9). Riches de la grâce du Christ, nous devons partager notre pauvreté. Il n'est pas juste que "le soulagement des uns coûte la sueur des autres". Cette règle chrétienne doit être considérée au niveau personnel/communautaire et au niveau de l'entité/congrégation. Le même conseil chrétien ordonne que l'abondance de ceux qui ont, couvre le manque de ceux qui n'ont pas, afin que nous puissions vraiment être frères et sœurs (cf. 2 Cor 8:7ss).

14. La communion, signe d'unité, s'exprime dans la manière de vivre la pauvreté et de gérer nos ressources. En ce sens, comme l'affirme le rapport de l'Économiste général, l'économie est au service de l'apostolat et de la mission. Le même rapport affirme que l'analyse des "chiffres" (les bilans des Entités) sert, d'une certaine manière, de thermomètre capable d'évaluer la santé spirituelle et l'engagement des religieux à l'égard de leur propre consécration.

15. Des principes tels que le partage, la solidarité, la subsidiarité, la confiance, la transparence, la durabilité, l'assistance mutuelle et l'interdépendance méritent une attention constante, en particulier de la part des supérieurs des Entités. C'est pourquoi les membres du Chapitre recommandent que le thème de l'économie soit abordé dans la formation initiale et permanente. L'organisation de séminaires et de rencontres sur l'économie doit être une priorité pour les gouvernements des Entités. L'étude des Normes pour l'Administration des Biens de la Congrégation (NAB) mérite une attention particulière. Nous ne pouvons pas oublier que "la persistance de la misère, individuelle et collective, est un appel constant à la conversion de nos mentalités et de nos attitudes". (Cst 50).

Disponibles pour la mission

16. Presque immédiatement après la fondation de la Congrégation, le P. Dehon a envoyé les premiers missionnaires en Amérique du Sud (Equateur) et en Afrique (République Démocratique du Congo). La vocation missionnaire est à la source de la Congrégation. La présence dehonienne sur le continent asiatique et la vitalité qui émane de ce continent n'est qu'une démonstration que Dieu récompense le partage sincère de ses enfants. Malgré les difficultés vocationnelles rencontrées dans certaines Entités (réduction des membres) et les difficultés financières, la Congrégation n'a pas perdu sa vitalité missionnaire. A l'écoute des besoins de l'Eglise, de nouveaux fronts missionnaires ont été ouverts ces dernières années et de nouveaux projets sont à l'étude et en cours de réalisation. Un Dehonien est un missionnaire.

17. Notre apostolat missionnaire est reconnu à travers notre présence dans les paroisses, dans le domaine de l'éducation, dans les œuvres sociales, dans la communication et dans la formation. Notre charisme est partagé avec les laïcs, faisant grandir la famille dehonienne, avec l'église locale, en communion fraternelle avec les prêtres et les évêques et avec les religieux et religieuses des différents instituts et congrégations...

18. La réflexion sur la mission accroît l'importance des thèmes de l'internationalité et de l'interculturalité, qui sont des éléments constitutifs de notre identité. La disponibilité missionnaire doit être encouragée dès la formation initiale et les Entités. Les membres du Chapitre recommandent que le Gouvernement Général, avec la collaboration du Centre d'Etudes Dehoniennes et les Commissions Théologiques Continentales, promeuvent des séminaires sur le thème de la mission dans une perspective dehonienne, afin d'élargir la conscience missionnaire dans la Congrégation.

En formation permanente

19. Pour nous, la formation est le processus qui conduit un porteur de vocation à répondre à l'appel de Dieu. La fidélité de la réponse à Dieu, selon le processus de formation dehonien, conduit l'appelé à la sainteté de vie.

20. Le Chapitre examine le thème de la formation afin de reconnaître le bien qui a été fait dans les Entités. La formation initiale et la formation permanente se sont bien développées dans des nombreuses Entités. Cependant, surtout dans la formation initiale, il y a peu de connaissances sur le Fondateur et sur l'héritage charismatique qu'il nous a laissé.

21. La formation est l'élément déterminant dans la construction de l'identité dehonienne. L'histoire, la spiritualité, le charisme et la mission sont transmis de génération en génération, aussi et surtout, à travers la formation. Le Chapitre insiste sur la prise en compte, dans la formation initiale et la formation permanente, de certains aspects tels que: la vie communautaire, la vie de prière, l'approfondissement du charisme, l'ouverture à l'internationalité, l'apprentissage de nouvelles langues, spécialement l'anglais, langue commune de la Congrégation, et le français, qui nous rapproche des textes de base de la Congrégation et des écrits du Fondateur.

22. La formation doit être un sujet d'attention constante dans le Gouvernement Général et dans le gouvernement des Entités. Les supérieurs majeurs seront prudents dans le choix des formateurs qui accompagneront les jeunes en formation et les religieux dans le processus de formation initiale et, de façon régulière, ils promouvoir la formation des formateurs.

23. La dynamique de la formation initiale doit être poursuivie dans la formation permanente. Dans ce processus, surtout après les vœux perpétuels, chaque religieux devient encore plus responsable de sa propre formation. Que le Gouvernement Général et les Entités puissent permettre aux religieux de participer à des retraites, à des séminaires et, si possible, à des formations par tranche d'âge ou par année de consécration. Cependant, le Chapitre souligne que le lieu privilégié de la formation permanente est

la communauté religieuse, dont le principe formateur est la fraternité évangélique, qui s'exprime dans ce que stipulent nos textes inspirateurs (cf. Cst 8. 59.61. RFG [*Ratio Formationis Generalis*] 125-130).

24. Une attention particulière doit être portée aux confrères âgés et à ceux qui souffrent de maladies qui limitent leur vie et leur mission. Il est de la responsabilité des supérieurs des communautés de leur assurer les meilleurs soins de santé et de leur permettre, autant que possible, de vivre en communauté. Il est bon quand les religieux âgés arrivent à interagir avec des religieux plus jeunes.

Gouverner à partir de la coresponsabilité

25. La Congrégation est un don de Dieu fait au Père Dehon et, par conséquent, il est nécessaire qu'elle soit assumée avec responsabilité par celui qui la reçoit. Ainsi, depuis sa fondation, il revient au Fondateur de transmettre le don qu'il a reçu à travers une structure organisée qui se développe et grandit continuellement. L'unité dont nous parlons s'exprime visiblement dans la manière avec laquelle la Congrégation est organisée et gouvernée.

26. Le sens du gouvernement ne se réduit pas simplement à l'exercice de l'autorité d'un supérieur, mais inclut la coresponsabilité dans l'observance de tout ce qui concerne la vie religieuse dehonienne. Ainsi, la dimension du charisme qui renvoie à l'oblation, *Ecce Venio*, doit motiver notre manière de vivre dans la Congrégation. Sans négliger l'importance des autres vœux, l'obéissance doit certainement guider notre compréhension. Nous obéissons à Dieu et à ses commandements, en suivant l'exemple de Jésus-Christ qui, obéissant au Père, a rendu service pour le bien des hommes. Nous obéissons à notre règle de vie et aux documents qui en découlent. Nous obéissons à nos supérieurs. C'est le principe de gouvernance dehonien et il doit être opposé à certaines tendances qui peuvent être considérées comme "une faible conscience d'appartenance" qui se développe dans nos communautés.

27. Pour un bon exercice du gouvernement, le Chapitre recommande d'analyser les structures de gouvernance de la Congrégation et d'envisager que les Districts, actuellement sous la tutelle du Gouvernement Général, soient accompagnés par certaines Entités en fonction de la proximité géographique et culturelle. La mission du gouvernement, quelle que soit l'instance, doit suivre une orientation synodale. Le travail des Conseillers Généraux dans l'accompagnement des zones continentales doit favoriser une bonne communication et une proximité entre les gouvernements des Entités et le Gouvernement Général.

Pèlerins dans l'espérance

28. Nous concluons notre Chapitre sous le signe de l'espérance. Nous sommes des pèlerins dans l'espérance. L'espérance est symbolisée par le désir de continuité dans la mission de gouverner, manifesté par la réélection, très bien acceptée, de notre Supérieur Général, le P. Carlos Luis Suárez Codorniú, SCJ, et de son Conseil, qui a connu un certain renouvellement avec l'élection de trois nouveaux membres. Les membres du Chapitre demandent à toute la Congrégation de prier pour le Gouvernement Général dans un esprit d'engagement et d'appartenance.

29. L'espérance vient de la vitalité des vocations en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud et de l'ouverture missionnaire de diverses Entités dans un processus de collaboration constante. Le partage des confrères qui travaillent dans les nouvelles communautés dehonniennes aux Pays-Bas et en Norvège a apporté un nouvel élan, qui nous dit qu'il y a de l'espoir pour faire revivre le christianisme, avec notre charisme, dans des sociétés sécularisées depuis longtemps.

30. Nous vivons l'espérance sous forme de béatitude, sans être aliénés par les succès apparents ni désespérés par les échecs. Nous nous orientons sur la Croix du Maître et nous contemplons son Cœur ouvert, en lui demandant le courage de porter notre croix quotidienne.

31. Le travail de l'équipe de communication a permis aux confrères éloignés de pouvoir participer, d'une manière très particulière, à la dynamique de ce Chapitre. De nombreux religieux ont témoigné du sentiment d'y "participer" directement.

32. Toute la Congrégation se prépare à célébrer le centenaire de la mort du Fondateur et le « cent cinquantième anniversaire » de la fondation de la Congrégation. Le programme proposé par le Gouvernement Général, ajouté aux programmes des Entités, veut renforcer les célébrations dans les communautés religieuses et encourager la participation aux célébrations continentales prévues dans des lieux symboliques importants pour nous (Quito, Bruxelles, Kisangani, Yogyakarta). Ce seront des moments de grâce et de bénédiction et l'occasion de demander au Maître de la moisson d'envoyer plus d'ouvriers à l'Église et à la Congrégation.

33. Nous, dehonniens, poursuivons notre pèlerinage avec une grande espérance. Unis dans le charisme, nous nous sommes invités à accueillir avec joie et engagement toutes les décisions et recommandations de ce présent Chapitre Général. Puisse le Père Dehon, notre Fondateur, continuer de bénir et d'inspirer l'œuvre que Dieu lui a donnée de fonder.

In Corde Iesu

Les membres du Chapitre

Rome, 5 juillet 2024.

ⁱ RÉFÉRENCES :

- *Instrumentum Laboris* du 25^{ème} Chapitre des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.
- Synthèse de la préparation du Chapitre.
- Le thème de l'année jubilaire proposé par le Saint-Père.
- Message du Pape François aux membres du 25^{ème} Chapitre des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.